

Le Traité a été initialement signé le 6 février 1840. Il a été rédigé en langue maorie et porte le nom de **Te Tiriti o Waitangi**. Voici, en français, les principaux points convenus.

## RÉSUMÉ DU TRAITÉ DE WAITANGI

### INTRODUCTION

La Reine veut que les dirigeants maoris et les nations de la Nouvelle-Zélande conservent leurs terres et leur indépendance, et souhaite que tout le monde vive en paix. Cet accord vise à avoir un Gouverneur pour ses sujets résidant actuellement en Nouvelle-Zélande et pour ceux qui y viendront à l'avenir.

### PREMIÈREMENT

Les dirigeants maoris accordent à la Reine d'Angleterre le droit d'avoir un Gouverneur sur leurs terres pour toujours.

### DEUXIÈMEMENT

La Reine accepte que les Maoris conservent leur indépendance et leur souveraineté sur toutes leurs terres et sur tout ce qui leur est important. Les dirigeants maoris autorisent la Reine à acquérir des parcelles de terre pour un prix convenu, si le propriétaire souhaite les mettre à disposition.

### TROISIÈMEMENT

La Reine prendra soin du peuple maori et leur accorde les mêmes droits que le peuple d'Angleterre.

### QUATRIÈMEMENT (PROMESSE VERBALE)

Le Gouverneur promet de protéger les coutumes maories et toutes les croyances en Nouvelle-Zélande.

